



Déclaration préalable CAPD du 09/12/2021

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Le SE-Unsa alerte depuis quelques temps sur l'état de santé et de fatigue des personnels de l'Éducation. Toutes les remontées montrent un mal-être inquiétant des personnels.

Non seulement notre ministre n'en tient pas compte mais il a rajouté un protocole hallucinant en pleine montée de Covid, sans faire référence aux enseignants, ou si peu. En langage de directrices et directeurs d'école, chaque nouveau protocole est en fait un « Débrouillez-vous ». Il n'y a pas d'autre expression possible pour comprendre ce que vivent et vont encore vivre nos collègues directrices et directeurs. Ce que nous dénonçons !

Le SE-UNSA et l'UNSA Éducation sont réputés somme toute comme clairvoyants et plutôt mesurés dans leurs propos, en s'opposant, certes, mais en cherchant toujours à proposer. Aussi lorsque nous déclarons que cette nouvelle stratégie est incompréhensible et impossible, cela devrait vous alerter ainsi que notre ministre.

Alors que le pays connaît une cinquième vague de Covid et qu'un nouveau variant inquiète au plus haut point, les règles sanitaires à l'école viennent d'être modifiées pour viser explicitement une limitation des fermetures de classes.

Pour le SE-Unsa, ces modifications engendrent un allègement incompréhensible de la protection contre la propagation du virus et génèrent un alourdissement incontestable de la charge de travail des enseignants du 1er degré. Le ministère doit au plus vite revoir ses nouvelles consignes dont l'application est impossible !

D'un point de vue sanitaire, la substitution de la règle de la fermeture de classe durant 7 jours, dès un cas positif, par celle du dépistage de tous les élèves de la classe concernée est incompréhensible en matière de

stratégie de lutte contre la propagation du virus. Compte tenu du délai d'incubation, la fiabilité d'un retour des élèves réellement « négatifs » se trouve réduite par cette nouvelle règle.

Quant aux modalités de mise en œuvre de cette suspension de classe suivie d'un retour à l'école au fil de l'eau et au gré des résultats des tests, elles relèvent tout simplement de l'impossible.

- Impossible pour des directrices et directeurs qui voient une nouvelle fois leurs missions au sein du protocole sanitaire s'alourdir (volumes d'informations, gestion des délais et décalages entre les élèves, concomitance possible avec des weekends...). Et on ne le dira jamais assez, bon nombre de directrices et directeurs sont en charge de classe au-delà de leurs missions de direction et cumulent déjà trop de tâches au quotidien.

- Impossible pour les enseignantes et enseignants qui se voient confier une double mission : celle d'assurer leur enseignement en présentiel pour les élèves de retour en classe car « négatifs » et celle d'assurer un enseignement en distanciel pour les élèves encore isolés car en attente de résultat ou « non testés ».

Pour le SE-Unsa, une telle réorientation stratégique dessert à la fois la lutte contre l'épidémie et dégrade toujours plus les conditions d'exercice des personnels et celles d'apprentissage des élèves. Jusqu'à présent, l'ensemble de la communauté éducative a réussi à rester unie au bénéfice des élèves malgré un contexte inédit par ses difficultés multiples. Une telle modification des règles sanitaires, une fois de plus par voie médiatique, met sérieusement en péril le climat entre équipes et familles, c'est irresponsable ! Les conséquences des dernières modifications des règles sanitaires annoncées sans discussions et sans préparation représentent un risque élevé pour la capacité du système à tenir.

Le SE-Unsa demande au ministère de revoir d'urgence ses consignes en redéfinissant de façon plus sécurisante la gestion des cas positifs et en supprimant la consigne du cumul présentiel/distanciel ! Nos représentants n'ont pas cessé d'alerter le ministère et continueront à le faire à toute occasion.

Le Premier ministre vient d'annoncer le passage en niveau 3 du protocole sanitaire à l'école maternelle et élémentaire. Parce que le SE-Unsa juge cette mesure insuffisante pour permettre à l'école de tenir compte-tenu de l'ampleur de la 5e vague, des problèmes engendrés par la dernière révision du contact tracing et de la situation catastrophique du remplacement des personnels absents, après avoir tiré la sonnette d'alarme en vain, le SE-Unsa dépose une alerte sociale.

Les élu.e.s du SE-UNSA
Vincent Bourguignon
Céline Queyron
Claire Papeghin
Cédrine Sancier